

Description de l'action

N°---

Titre de l'action :

Nouvelle action Renouvellement d'une action

Personne chargée de l'action :

Nom : Prénom :

Téléphone : Courriel :

A quel(s) besoin(s) réellement identifié(s) cette action correspond-elle ?

Quels sont les objectifs de l'action ?

Quel en est le contenu ?

Public(s) ciblé(s) ? :

Tranche d'âge : Sexe :

Nombre de personnes bénéficiaires :

Lieu(x) de réalisation de l'action :

Dates de début et de fin de l'action prévue :

Quels résultats concrets attendez-vous de cette action ?

Quelles sont les méthodes d'évaluation prévues pour l'action ?

Budget prévisionnel de l'action

N°---

Exercice 2009/2010 ou 2010

DEPENSES	MONTANT ⁽²⁾	RECETTES	MONTANT ⁽²⁾
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de service			
Achats matières et fournitures		74 - Subventions d'exploitation (1)	
Autres fournitures		Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
61 - Services extérieurs		CNDS	
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Région(s)	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Département(s)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Organismes sociaux (à détailler) :	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels		CNASEA (emplois aidés) :	
Charges sociales		Autres aides, dons ou subventions affectés	
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'action		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges		Total des produits	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuites de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	
L'association sollicite pour cette action une subvention C.N.D.S de		€(3)	

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

(3) La demande de subvention CNDS ne peut pas être supérieur à 50% du budget total de l'action

Remarques sur l' « Annexe au budget prévisionnel de l'action »

1) **Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (tableau de répartition indiquant les critères utilisés de ventilation des charges communes par nature)**

Les charges indirectes sont les coûts supportés par l'association pour son fonctionnement général, qui peuvent être réaffectés sur une action identifiée.

Exemple : location du photocopieur.

Coût annuel 5000 €.

Utilisé 4 jours pour l'action identifiée.

*Soit $(4/360) * 5000 = 55.55$ € sur l'action.*

- règle de répartition : 4/360*
- nature de la charge commune : frais administratifs.*

2) **Information qualitative sur les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée décrivant notamment leur nature et leur importance.**

Les contributions volontaires en nature sont les contributions au travail par les personnes bénévoles et les contributions en biens et services apportées par les dirigeants de l'association.

Contributions au travail évaluées au tarif du personnel de remplacement (ex : travail comptable et administratif évalué au salaire qui serait normalement payé à un salarié).

Les contributions en biens et services sont évaluées au prix du marché. (ex : réfection et entretien du terrain de foot pris en charge par un bénévole, la prestation peut-être évaluée au prix pratiqué par une entreprise extérieure).